

COUP D'OEIL

Le rôle de la pauvreté pour les enfants impliqués dans la protection de la jeunesse au Québec

Rédigé par Tonino Esposito, UdeM et IUJD

Au Canada, plus de 230 000 signalements sont retenus à chaque année afin d'être évalués par les services de protection de la jeunesse (Trocmé, Fallon, MacLaurin, Sinha, Black et al., 2010). Une majorité de ces signalements sont associés à des risques reliés aux conditions de vie des enfants, et ne menace pas leur sécurité immédiate (Trocmé et al., 2010).

Mais les motifs de signalement, que ce soit la négligence ou les mauvais traitements psychologiques sont générale-



ment basés sur les obstacles vécus par les familles ayant un statut socioéconomique précaire et un accès limité aux organismes en mesure de les soutenir. Ces familles auraient besoin de ressources pouvant agir sur les conditions socioéconomiques qui les mettent plus à risque. En effet, les familles vivant dans les régions les plus défavorisées ont moins accès aux services sociaux, aux réseaux de transport public, aux services de garde abordables, à de la nourriture de qualité et abordable, à des parcs ou à des espaces verts, c'est-à-dire à tous les services qui contribueraient à la promo-

tion d'une bonne qualité de vie et au développement des enfants. Dans ces situations, les services de protection de la jeunesse sont souvent les seuls en mesure de réagir, alors que leur mandat consiste à intervenir sur des enjeux spécifiquement liés à la maltraitance.

Il devient alors pertinent d'examiner la relation entre la défavorisation socioéconomique et la maltraitance des enfants, notamment dans les régions ayant fait des efforts pour réduire les inégalités sociales. Le Québec est d'ailleurs l'une des

Les familles pauvres vivant dans des régions rurales et éloignées font face à des défis uniques et ne sont pas toujours soutenues par les services sociaux en raison d'un manque ou de difficulté d'accès à ceux-ci, alors que les services sont sensés contribuer à atténuer les effets négatifs de la pauvreté.

régions d'Amérique du Nord les plus progressives au plan social, puisqu'elle offre un éventail de services ciblant la réduction de la pauvreté et le soutien aux familles (Fréchet, Lechaume, Legris et Savard, 2013). Des travaux ont toutefois démontré que la précarité socioéconomique au Québec peut expliquer 50% de l'augmentation des probabilités de signalement et 25% de la diminution des probabilités de réunification familiale (Esposito, Chabot, Rothwell, & Delay, 2017a; Esposito, Delaye, Chabot, Trocmé, Rothwell et al., 2017b). Ces résultats montrent que des problèmes systémiques persistent et qu'il y a encore des lacunes dans la compréhension plus large des effets de la défavorisation économique sur la maltraitance des enfants.

Dans une étude plus récente, Esposito et al. (2021 soumis) ont observé plus spécifiquement la relation entre les vulnérabilités socioéconomiques et la négligence dans les quartiers à faible densité de la province. Les résultats montrent une relation entre la vulnérabilité socioéconomique et l'augmentation de la probabilité d'une intervention de la protection de la jeunesse

en raison de négligence. L'aspect novateur de cette étude réside dans le fait que les analyses ont permis de savoir plus précisément que la probabilité d'une intervention augmente dans les quartiers à plus faible densité. Ce résultat suggère que les familles pauvres vivant dans des régions rurales et éloignées font face à des défis uniques et ne sont pas toujours soutenues par les services sociaux, en raison d'un manque ou de difficulté d'accès à ceux-ci, alors que les services sont sensés contribuer à atténuer les effets négatifs de la pauvreté. Ces familles ont un accès moindre aux formes de soutien formelles et informelles tels que les banques alimentaires, les transports en commun, les bureaux d'emploi, ou encore l'entourage et les voisins.

Cette recherche met en évidence des constats importants pour les enfants du Québec. D'abord, le risque d'intrusion dans la vie des familles par les services de protection de la jeunesse pour des raisons de négligence n'est pas seulement lié à la pauvreté de la famille ou du quartier, mais peut être amplifié par le fait de vivre dans des zones peu densément peuplées. Il devient alors essentiel de faire preuve de créativité afin que le financement, les politiques et la mise en œuvre des services de protection de la jeunesse prennent réellement en compte les obstacles supplémentaires auxquelles sont confrontées les familles socioéconomiquement vulnérables qui vivent dans des régions peu peuplées.

Esposito, T., Chabot, M., Calwell, J., Webb, C., Delaye, A., Fluke, J., Trocmé, N., Bywaters, P. (2021 soumis). The differential effects of localized disparities in socioeconomic vulnerabilities and child protection involvement for reasons of neglect: Multilevel structural equation modeling. *Children and Youth Services Review*.

Esposito, T., Chabot, M., Rothwell, D. W., Trocmé, N., & Delaye, A. (2017a). Out-of-home placement and regional variations in poverty and health and social services spending: A multilevel analysis. *Children and Youth Services Review*, 72, 34-43.

Esposito, T., Delaye, A., Chabot, M., Trocmé, N., Rothwell, D., Hélie, S., & Robichaud, M. J. (2017b). The effects of socioeconomic vulnerability, psychosocial services, and social service spending on family reunification: a multilevel longitudinal analysis. *International journal of environmental research and public health*, 14(9), 1040.

Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Sinha, V., Black, T., Fast, E., Felstiner, C., Hélie, S., Turcotte, D., Weightman, P., Douglas, J., & Holroyd, J., (2010). *Canadian incidence study of reported child abuse and neglect – 2008: Executive summary & chapters 1-5*. Ottawa, ON: Public Health Agency of Canada. Available at: <http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/CIS-2008-rprt-eng.pdf>.